



MÉCATRONIQUE - ROBOTIQUE



CONTEXTE

Aujourd'hui, tous les secteurs industriels ont besoin de renforcer leurs compétences en mécatronique : transports (automobile, aéronautique, ferroviaire), médical, défense,... Cette alliance entre la mécanique, l'électronique et l'informatique, devenue incontournable, permet aux industriels d'augmenter la valeur ajoutée de leurs produits grâce à une démarche d'intégration optimisée de ces trois composantes. Pour ces petites merveilles de technologie, un travail d'équipe est essentiel à la bonne tenue des projets afin de lever les différentes contraintes qui pourraient se présenter. Votre évolution de carrière se fera au travers de postes d'experts techniques ou de fonctions plus commerciales. (source:www.leparisien.fr)

DOMAINES & MÉTIERS

Domaines
Automobile, Aéronautique, Ferroviaire, Maritime, Engins de Chantier, de Levage, de la Machine Agricole, Transports, Electroménager, Robotique Manufacturière, Robotique Mobile, Industrie de Défense et de Sécurité, Recherche Industrielle ou Académique

Métiers
• Ingénieur Mécatronicien
• Ingénieur Etudes et Développement
• Ingénieur Validation
• Roboticien
• Ingénieur Chef de Projet

DIPLÔME



La formation conduit au titre d'ingénieur diplômé de l'Institut des Sciences et Techniques des Yvelines de l'Université de Versailles Saint- Quentin-en-Yvelines, spécialité Mécatronique

LIEU DE FORMATION

ISTY
Département Mécatronique
28 boulevard Roger
Salengro 78711 Mantes-La-Ville
Site web : <http://www.isty.uvsq.fr>

PROGRAMME SUR 3 ANNÉES

I.ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE

- Mathématiques
- Physique

II.SCIENCES DE L'INGÉNIEUR

- Automatique
- Génie informatique
- Electronique et Electrotechnique
- Matériaux
- Informatique : programmation C, C++, multitâche

III.SCIENCES ET TECHNIQUES POUR LA MÉCATRONIQUE

- Génie mécanique
- Informatique industrielle et CEM
- Robotique, Technologie Automobile

- Actionneurs et machine thermique
- Outils logiciels, Technique pour la mécatronique
- Vision industrielle et robotique

IV.SCIENCES HUMAINES ET MANAGÉRIALES

- Management de la qualité
- Etude de l'organisation et gestion de l'entreprise
- Communication, Management
- Langues

V.PROJETS

COMPETENCES PROFESSIONNELLES

MAÎTRISER LES TECHNOLOGIES DE BASE : INFORMATIQUE, MÉCANIQUE, ÉLECTRONIQUE

- Comprendre et/ou concevoir dans ces 3 disciplines (en précisant la discipline majeure)
- Approfondir la pratique d'une ou plusieurs de ces 3 disciplines en situation
- Travailler les disciplines en interaction

COMPRENDRE ET ANALYSER UN CAHIER DES CHARGES FONCTIONNEL

- Phase analyse : Savoir décomposer en blocs fonctionnels ou organiques
- Phase conception : Gérer son niveau de connaissance et élaborer un cahier des charges technique

DÉPLOYER UN PROCESSUS D'INTÉGRATION

- Combiner les éléments technologiques
- Optimiser la conception (réduire le nombre d'interfaces et de composants, pousser l'intégration aux limites)

CONCEVOIR DE NOUVEAUX ÉLÉMENTS OU LOGICIELS

- Identifier les composants à concevoir avec leurs interactions dans les 3 disciplines
- Identifier de nouvelles fonctionnalités dans la (ou les) discipline(s) majeure(s)
- Optimiser la solution

METTRE EN OEUVRE UNE SOLUTION

- Avoir une approche industrielle (qualité, coût, délai, pérennité, maintenabilité...)
- Se placer dans une relation client/fournisseur (interne ou externe)
- Apprécier la pertinence des éléments choisis dans une démarche de développement durable (économique, environnemental, social/sociétal)



Retrouvez plus d'informations sur le site ingenieurs2000.com

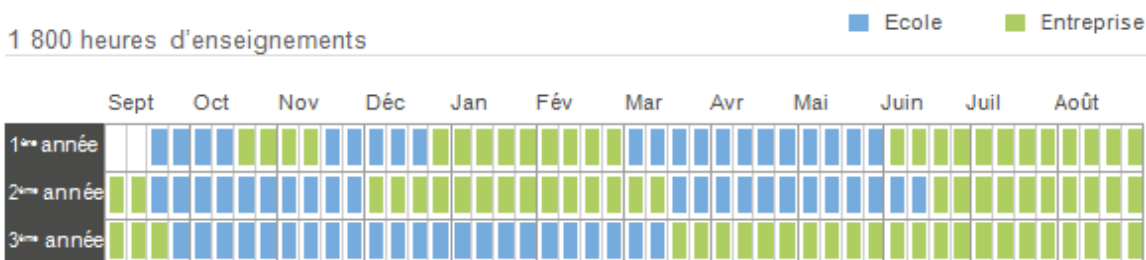
INFORMATIONS PRATIQUES

Contrat d'apprentissage Ingénieur

✓ TYPE DE CONTRAT

Contrat d'apprentissage de 36 mois en continu, régi par le Code du Travail

✓ ORGANISATION DE L'ALTERNANCE



Un rythme d'alternance avec une évolution sur 3 ans, permettant de mener des missions et des projets dans le métier que vous préparez.

✓ INGÉNIEURS 2000 ET L'INTERNATIONAL...

L'entreprise, dans la mesure du possible, doit permettre à son apprenti de s'impliquer dans les projets internationaux.

Séjour individuel et/ou collectif

Sur la période professionnelle => fortement conseillée

Sur la période académique => pas de participation financière de l'entreprise liée au séjour

Obligation CTI => niveau B2 minimum en anglais

✓ REMUNERATION

L'apprenti bénéficie d'un statut de salarié à temps plein. Il est rémunéré pendant toute la durée de sa formation (y compris pendant les périodes écoles). Sa rémunération est :

Soit en pourcentage du SMIC.

Soit, et si cela est plus favorable, en pourcentage du Salaire Minimum Conventionnel (SMC) correspondant au poste occupé.

Age de l'apprenti	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Avant 18 ans	25% du SMIC	37% du SMIC	53% du SMIC
De 18 à 20 ans	41% du SMIC	49% du SMIC	65% du SMIC
21 ans et +	53% du SMIC*	61% du SMIC*	78% du SMIC*

* ou du SMC.

Faites une simulation de coût sur :

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/hl_5641

✓ FINANCEMENT DE LA FORMATION

Entreprises assujetties à la TA : la formation est financée uniquement par la taxe d'apprentissage au moyen du Quota, Hors Quota et CSA (si assujettie)

Entreprises non assujetties à la TA : facturation du coût de la formation annuelle

✓ ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

1 tuteur entreprise et 1 tuteur école

Un suivi et une évaluation qui impliquent l'entreprise et l'école (co-évaluation à 50/50).